Est-il légal d'ouvrir votre courrier ?

Non, seulement si vous l'autorisez. Ouvrir le courrier sans votre permission constitue un délit. Le cas échéant, vous pouvez porter plainte auprès de la police.

Les employés du foyer sont-ils autorisés à entrer dans votre chambre ?

Non. Quand vous êtes dans votre chambre, on doit frapper et attendre jusqu'à ce que vous donniez la permission d'entrer. Lorsque vous êtes absent et que quelque chose doit être réparé, vous devez être informé à l'avance. Il est seulement permis d'entrer dans votre chambre sans vous avoir informé en cas d'urgence, par exemple en cas d'intervention des pompiers ou de la police.

Est-il légal de fouiller dans vos affaires et dans votre armoire? Seule la police y est habilitée, si elle dispose d'un ordre de perquisition. Si votre règlement intérieur stipule autre chose, veuillez nous contacter. Nous le ferons alors examiner par un avocat.

Que faire si le directeur ou les employés du foyer violent vos droits ?

Vous ne devez pas tolérer que le directeur ou les employés du foyer ne respectent pas les règles. Vous avez de nombreux recours pour porter plainte et revendiquer vos droits : auprès du Sozialamt, des chargés de l'intégration de la circonscription et du Land Brandebourg. Nous vous recommandons de vous adresser à un centre de conseil pour les réfugiés. Vous trouverez ces adresses auprès du Flüchtlingsrat ou de la chargée d'intégration.

flüchtlingsrat brandenburg

Conseil de Réfugiés de Brandebourg

Rudolf-Breitscheid-Str. 164 14482 Potsdam Tel. 0331 – 716 499

info@fluechtlingsrat-brandenburg.de www.fluechtlingsrat-brandenburg.de

La Chargée de l'integration du Brandebourg

Prof. Dr. Karin Weiss
Heinrich-Mann-Allee 103
14473 Potsdam
Tel. 0331 – 866 5900
integrationsbeauftragte@masf.
brandenburg.de



De quels droits dispose la direction d'un foyer d'hébergement?

Quel est son champ de décision ?

Quel est son rôle?

Une information du Conseil de Réfugiés de Brandebourg



Quelles sont les tâches des directeurs et des directrices de foyer d'hébergement ?

Leur tâche se limite strictement à organiser le séjour dans le foyer. Ils ne sont pas « les chefs ». Dans beaucoup de foyers, ils travaillent en même temps comme travailleurs sociaux. Ils sont payés pour vous aider si vous avez besoin de ressources complémentaires à l'aide sociale, par exemple des vêtements, ou si vous voulez poser une demande d'hébergement en appartement.

Les directeurs de foyer ont-ils un pouvoir de décision sur votre demande d'asile ?

Non. Les directeurs de foyer n'ont rien à voir avec votre procédure de demande d'asile. C'est le « Bundesamt für Migration und Flüchtlinge » (BAMF, Office Fédéral des Migrations et des Réfugiés) à Eisenhüttenstadt qui décide de votre demande d'asile. Si le BAMF refuse votre demande d'asile, vous pouvez porter plainte devant un tribunal. Pour cela, vous avez besoin d'un bon avocat. C'est le BAMF ou les tribunaux qui décident de votre séjour, pas le Ausländerbehörde (Office pour les étrangers) et en aucun cas le directeur de foyer.

Les directeurs de foyer ont-ils un droit de décision sur votre séjour et votre expulsion ?

Dans le cas où vous avez une « Duldung », la Ausländerbehörde exploitera tout motif pour vous expulser. Pour cela, elle a besoin d'informations sur vous. Parfois, la Ausländerbehörde essaie d'obtenir ces informations par le biais des directeurs de foyer. Ce ne sont cependant pas les directeurs de foyer qui décident de votre statut de séjour ou de votre expulsion. En cas d'injustice, vous pouvez vous opposer à une décision prise par la Ausländerbehörde. Pour cela contactez un centre de conseil pour les réfugiés.

Est-ce que ce sont les directeurs de foyer qui décident de la somme d'argent que vous recevez ?

Non. L'aide sociale vous est versée par le Sozialamt. Le Sozialamt peut déléguer aux directeurs de foyer le versement de l'aide sociale dans ces derniers. C'est cependant toujours le Sozialamt qui décide de la somme d'argent que vous recevez et non le directeur de foyer.

Si vous avez une Duldung et si la Ausländerbehörde vous reproche de ne pas coopérer à votre expulsion, le Sozialamt peut décider de réduire votre aide sociale. Les directeurs de foyer n'ont rien à voir avec cette décision.

Est-ce que ce sont les directeurs de foyer qui décident si vous pouvez avoir un appartement ?

Dans beaucoup de foyers, les directeurs sont aussi des travailleurs sociaux. Ils sont payés pour vous aider, par exemple si vous souhaitez poser une demande pour obtenir un appartement. Ce ne sont pas les directeurs de foyer qui décident si vous pouvez obtenir un appartement, mais le Sozialamt.

Est-ce que ce sont les directeurs de foyer qui décident si vous pouvez obtenir un travail ?

Les directeurs de foyer attribuent des « 1-Euro-Jobs » (travail rémunéré 1 euro par heure) dans les foyers. Ils doivent les répartir équitablement entre tous les résidents du foyer. Ils sont payés par le Sozialamt. Il existe aussi des « 1-Euro-Jobs » à l'extérieur du foyer. Vous pouvez vous renseigner à ce sujet auprès du Sozialamt. Pour cela, le mieux est de poser une demande écrite.

Concernant l'hébergement, quelles sont les règles que les directeurs de foyer doivent respecter ?

Les directeurs de foyer sont responsables de votre hébergement. Pour cela, ils sont tenus de respecter la loi, c'est à dire les « Conditions minimum pour la gestion des hébergements collectifs ».

- •Ils peuvent décider de qui partage votre chambre, mais pour cette décision, ils doivent tenir compte des « particularités nationales, ethniques, culturelles et religieuses ».
- •Lorsque cela est possible, le nombre de personnes par chambre doit être limité à quatre. Dans le cas où plusieurs personnes devraient partager une chambre alors qu'une autre chambre est vide, vous pouvez légitimement vous plaindre.
- •Chaque personne doit disposer de 6 m² de surface habitable.
- •Chaque personne doit disposer d'un lit, d'un espace de rangement, d'une place sur une table et d'une chaise.
- •La chambre doit pouvoir être fermée à clé.
- •Il doit y avoir des douches et des toilettes séparées pour hommes et femmes. Les douches et les toilettes doivent pouvoir être fermées à clé.